ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 11 mai 1900 (21 Floréal an 108 de la République). 132e jour de l'année, 51e jour au printemps, 12e jour de la lune.

Lever du soleil à 4 h. 26 ; coucher à 7 h. 17.

Lever de la lune à 4 h. 30, mat. ; coucher à 2 h. 35, soir.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 10 mai. Baromètre à 2 heures du soir : 757 millim. (variable).

Baisse depuis la veille : 5 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 4° au-dessous ; à 3 heures de l'après-midi : 1° au-dessus.
État du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Est, faible.
Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

Lire à la 2e page : L'adresse de la Section Roubaisienne du Parti Ouvrier, aux Electeurs de Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique ainsi : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Les Elections Municipales

A ROUBAIX

1re SECTION. — CANTON OUEST, ÉPEULE

Scrutin de ballotage du 13 mai

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

ROGER Pierre, conseiller sortant, ouvrier fileur.
LEFEBVRE Henri, secrétaire général du Parti ouvrier.
ARMENCON Eugène, secrétaire du Comité de Propagande de la Coopérative *La Paix*.
DESURMONT Victor, ouvrier fileur.
MANSART Arthur, ouvrier appr teur.

RÉUNIONS PUBLIQUES ÉLECTORALES

Ce soir, vendredi, à 8 heures, salle du Chinois, rue Sébastopol, grande réunion électorale, publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Emile Moreau, Michel Servais, Jacques Vingtras et Liévin Bailleul.

Samedi 12 mai, à 8 h. 1/2 du soir, SALLE DOMINIQUE, rue de l'Alouette, grande réunion électorale, publique et contradictoire, sous la présidence du citoyen Henri Carrette, maire de Roubaix, avec le concours des citoyens Jacques Vingtras, Michel Servais, Liévin Bailleul et Emile Moreau.

Ordre du jour : Scrutin de Ballotage.

Tous les candidats du Parti Ouvrier seront présents.

POUR OU CONTRE

Après avoir répandu l'injure et le mensonge, après avoir entassé calomnies odieuses sur insinuations stupides, le *Journal* soi-disant catholique et honnête de *Roubaix* se fait tout miel pour le scrutin de ballottage.

Il ne veut pas recommencer des polémiques inutiles, dit-il — et, en effet, le suffrage universel qui a durement prouvé combien son influence était piètre — mais il adjure les électeurs de la 1re section de voter pour les candidats de l'U. S. et P., afin de renforcer la minorité, dont l'action bienfaisante sera d'autant plus grande que ses membres seront plus nombreux.

Les électeurs de l'Epeule ne sont pas des enfants et les écrivains du *Journal de Roubaix* perdent avec eux leur temps et leur encre.

Car, les électeurs de l'Epeule ont lu la déclaration très nette de l'*Echo du Nord*, dont le rédacteur est un membre de l'Union sociale et Patriotique : MM. Motte et Roussel ont le projet bien arrêté d'offrir au public qui assistera aux débats du Conseil municipal, des *séances mouvementées*.

Dans les séances mouvementées, on ne travaille pas : on se dispute, on se chamaille, on parle pour ne rien faire..

Les électeurs de l'Epeule laisseront aux électeurs de la 4e section le peu enviable privilège d'être représentés par des adversaires de la majorité du Conseil municipal, impuissants à rien obtenir pour leur quartier.

Travailleurs et socialistes, ils se feront représenter par les travailleurs socialistes que représente le Parti ouvrier.

Ceux-là ne viendront pas au Conseil pour amuser la galerie en attaquant et en discourant à tort et à travers. Ils viendront au Conseil pour travailler, d'accord avec l'administration municipale, dans l'intérêt de la 1re section.

Ceux qui voteront pour les candidats incapables dont Noyelle est le type voteront non seulement contre la République, mais ils voteront contre l'Epeule.

E. G.

LES COSAQUES

L'Union sociale change aussi souvent de candidats que M. Deschamps de conviction.

Elle a débarqué successivement MM. Dervaux, Bantegny et Arnould Dumoulin. Parmi ses candidats de l'Epeule elle inscrit maintenant un nouveau nom, celui de M. Alfred Bayart, retordeur à façon, patron de N.-D. de l'Usine dont l'ardent cléricalisme vaut celui de l'autre candidat Cousu, qui a une fille au couvent.

Avec les deux sincères républicains dont nous venons de donner les noms, la liste cosaque comprend ceux de M. Paul Despatures, qui, lundi dernier, proclamait hautement son regret de s'être embarqué dans cette galère, de M. Deprés et de l'ineffable Noyelle.

Ces messieurs promettent d'être sans parti pris à l'égard de l'administration municipale.

Mensonge ! Ou bien ils reconnaitraient par là, le vide et la déloyauté des accusations qu'ils portent depuis un mois contre Carrette et ses collaborateurs.

Ils affirment qu'ils s'abstiendront de toutes discussions irritantes.

Mensonge ! Noyelle, pour ne citer que celui-là, ne veut pas rentrer au Conseil Municipal pour travailler : il ne veut y rentrer que pour chuchoter.

Mais il n'y rentrera pas. Ni lui ni ses compagnons de liste.

L'Epeule, quartier républicain, ne se séparera pas de la majorité de Roubaix.

INJURES CLÉRICALES

Au lendemain de la manifestation superbe de lundi, nous prouvions par un extrait significatif de la *Croix*, en quelle haine et en quel mépris, les meneurs réactionnaires tiennent ces ouvriers « débraillés, » qui votent pour la République sociale et se réjouissent de ses succès.

Hier, la *Croix*, journal officiel de M. Eugène Motte et de ses amis Cousu, Bayart, Déprés, Despatures et Noyelle, traitait les électeurs socialistes et républicains radicaux, d'*inconscients pantins*.

Les Roubaisiens de la 1re section prouveront aux gens de l'Union cosaque et aux étrangers qu'elle présente, qu'ils sont des hommes très libres et très conscients, en votant contre la liste de la calotte.

UN PEU TARD

Les candidats cléricaux promettent de consacrer tous leurs efforts à faire établir rapidement une ligne de tramways dans le quartier de l'Epeule.

Ces messieurs arrivent comme le marquis de Chose-Vert-o, quand la bataille est finie.

Le conseil municipal, dans la nouvelle convention avec la compagnie des tramways, a décidé, en effet, l'établissement d'une ligne dite l'Epeule. Cette ligne qui porte le n° 8, part de la gare du Pile et suit l'itinéraire suivant :

Rue de Sévigné, boulevard de Mulhouse, boulevard de Reims, boulevard de Lyon, place du Travail, boulevard de Lyon, boulevard Lacordaire, rue de Barbieux, boulevard de Douai, boulevard de Paris, *boulevard de Cambrai, rue Montesquieu, boulevard Montesquieu, rue de l'Epeule, rue de l'Alouette, rue du Chemin-de-Fer, rue de l'Alma, place de la Gare*, rue de la Gare, rue de Blanchemaille, rue de la Chapelle-Carrette, place de la Fosse-aux-Chênes, rue Dauphin jusqu'au boulevard de Metz. Sa longueur est de 7.1?0 mètres.

Tout ce trajet pourra être effectué moyennant 0,10 centimes.

De plus, par cette convention, la compagnie s'est obligée à éclairer à l'électricité la rue St-Georges, la rue du Grand-Chemin, la rue de Mouvaux jusqu'à la Makellerie, la place et la rue de la Gare.

Les socialistes n'ont donc pas attendu MM. Despatures, Noyelle, Cousu, Bayart et Deprés, pour doter l'Epeule d'une ligne de tramways.

Trop tard ! les Flamidiens...

AUX ÉLECTEURS DU CANTON OUEST

CITOYENS,

Devant l'éclatant succès remporté par nos candidats dans le canton Ouest ;

Devant la ferme intention que vous avez exprimée de défendre la **République et l'enseignement laïque**, menacés par la coalition des renégats de l'Union catholique, sociale et patriotique », une joie immense a rempli nos cœurs.

Merci à vous tous, citoyens.

Merci aux 2,27? républicains ou socialistes qui ont affirmé leurs sentiments démocratiques sur nos noms.

Electeurs.

Dimanche prochain, grâce à votre empressement, grâce à votre républicanisme sincère, la réaction, représentée par **des gens chassés des comités républicains, comme indignes**, — sera honteusement battue.

Le canton Ouest (Epeule, Trichon, Fresnoy) a donné à tout Roubaix un exemple sublime de ses idées émancipatrices, de sa volonté franchement républicaine, de son adhésion pleine et entière à la cause grandiose de la République sociale.

Merci et vive le canton Ouest.

Dimanche prochain, vous voterez pour nos candidats, et nous avons la conviction que, tous, les votants de dimanche et les abstentionnistes, vous irez au scrutin au cri de

Vive le Parti Ouvrier !
A bas la réaction !

AVIS AUX ÉLECTEURS DE LA PREMIÈRE SECTION

Les cartes électorales qui n'ont pas été distribuées à domicile, par les soins de la police, seront tenues à la disposition des intéressés, au Bureau des élections, rue Neuve n° ?, au 1er étage, les vendredi 11 et samedi 12 courant, de 9 heures du matin à 9 heures du soir et le dimanche 13 mai, de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Les cartes seront remises aux *titulaires eux-mêmes* justifiant de leur identité au moyen d'un livret militaire, d'un livret de famille ou d'un titre officiel quelconque.

Roubaix, le 11 mai 1900.

Le maire, H. CARRETTE

RÉUNION SOCIALISTE

Rue de Naples

La réunion est ouverte à 9 heures sous la présidence du citoyen Henri Carette, maire de Roubaix, assesseurs : Milbeo et Lespe..

Carrette fait l'exposé de la situation politique de la section du canton Ouest.

Il exhorte tous les camarades à faire leur devoir et à voter tous pour faire triompher les candidats socialistes.

Très acclamé, Carrette donne la parole au citoyen Vingtras qui fait l'éloge de Roubaix-socialiste, de Roubaix-travailleur, qui a de nouveau donné au monde entier que les ouvriers avaient su, en gardant la confiance des citoyens, gérer les affaires municipales avec probité et bonheur.

Le verdict de dimanche a montré à la réaction que le n'avait plus rien à faire chez nous.

Après avoir examiné le progrès des idées socialistes dans les campagnes, dans la France entière, l'orateur quitte la tribune très applaudi.

Michel Servais qui lui succède fait ironiquement le récit des vantardises des adversaires avant dimanche et fait un vibrant appel aux abstentionnistes pour faire triompher les candidats du Parti ouvrier, à une écrasante majorité, et en suppliant les camarades de faire adhésion aux syndicats et aux coopératives pour faire de ?? une Bastille imprenable pour les capitalistes.

L'orateur est acclamé.

Moreau dit que le succès de Roubaix aura sa répercussion dimanche prochain à Lille.

Il conjure les socialistes du canton Ouest de montrer qu'ils ont autant de vaillance que ceux des autres cantons et d'élire les candidats du Parti ouvrier.

Il ajoute que le succès de dimanche implique la mise à la porte de MM. Motte et Chatteleyn, l'année prochaine.

Ces paroles sont chaleureusement applaudies.

Bailleul prend ensuite la parole et constate le décisif de l'U. S. et P., M. Motte, dit-il entre à l'Hôtel de Ville en compagnie d'un médecin M. Lepoutre, et d'un pharmacien M. Deschodt, ce qui prouve qu'il est bien malade. (On rit.)

L'orateur blague très plaisamment le sectionnement qui a battu ses créateurs.

Il prédit 200 voix de plus dimanche prochain aux candidats du Parti Ouvrier, ce qui écrasera pour toujours l'hydre capitaliste et réactionnaire.

L'ordre du jour suivant est ensuite voté à l'unanimité. »

« Les électeurs du Canton Ouest réunis au nombre de six cents à la Grande Bourlone, rue de Naples, après avoir entendu les orateurs s'engagent à faire la plus active propagande d'ici dimanche pour faire élire les candidats du Parti ouvrier et pour conquérir le canton ouest en luttant contre la réaction cléricale. »

Ils se séparent aux cris de vive la République, vive le Parti Ouvrier.

A la sortie une manifestation superbe s'organise et parcourt dans le plus grand calme le quartier.

Voirie municipale. — Le mardi 29 mai, à 11 heures du matin, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, aura lieu l'adjudication des travaux d'établissement d'une chaussée pavée et de construction d'un aqueduc, avenue Linné, le devis s'élève à 42.500 fr. ; cautionnement 1400 francs.

— Le mardi 12 juin, à 11 heures du matin, à l'Hôtel-de-Ville, aura lieu l'adjudication des travaux de construction d'un aqueduc, rue de Tournai, le devis s'élève à la somme de 14.000 francs, cautionnement 465 francs.

Une bonne gaffe. — On lit dans la *Vraie Police*, l'histoire amusante ci-après, due à un correspondant qui a voulu se payer la tête de M. Lagarde fils.

RECTIFICATION

« Sur la foi d'un correspondant qui nous paraissait bien renseigné, nous avons annoncé, sous les plus expresses réserves d'ailleurs, le décès de M. Laché, commissaire de police à Roubaix.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs que cette nouvelle était en tout point inexacte. M. Laché est en fort bonne santé. Nous le prions d'excuser l'étonnement et l'ennui que notre information a pu lui causer.

Nous espérons sous peu pouvoir contrôler de façon plus effective les renseignements qui nous sont adressés, et éviter ainsi le retour d'aussi regrettables *gaffes*. »

Pour de l'exactitude dans l'information on aurait tort de se plaindre.... sauf M. Laché.

Un chien enragé. — Hier matin, vers 10 heures 1/2, le douanier Julien Morio, de la brigade de Roubaix-gauche, a abattu, rue du Cartigny, un chien qui, après autopsie de M. Bertrand, vétérinaire, a été reconnu atteint d'hydrophobie.

Saisie de poissons. — Le service d'inspection des denrées alimentaires a opéré hier la saisie de ?0 kilos de poissons reconnus impropres à la consommation.

Flamidiarités. — Un sieur Deverman Henri âgé de 25 ans, domestique, rue du Grand Chemin, a été écroué au poste du 2e arrondissement sous l'inculpation de flamidiarités commises dans une chambre de la rue Mouveaux, sur la personne d'un jeune homme de 15 ans.

On ne sait encore si l'arrestation sera maintenue.

Les Rentes des travailleurs. — Le 8 mai, un accident est survenu chez les fils d'Alfred Motte, rue Molière.

La nommée Demulier Elise, bobineuse, âgé de 41 ans, demeurant aux Trois-Ponts, s'est fracturée le radius et les os du carpe en tombant sur un métier.

Le docteur Dispa a déclaré 30 jours d'incapacité de travail.

— Le 9 mai, un accident est survenu chez F. Vanoutryve, boulevard d'Armentières.

Le nommé Delcourt Denis, monteur, âgé de 27 ans, demeurant au Blanc-Seau, en tombant s'est cogné la jambe contre une barre de fer.

Le docteur Picquet a déclaré 10 à 15 jours d'incapacité de travail,

— Le ? mai un accident est survenu chez Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem.

Le nommé Desmarchelier Samuel, peigneur, âgé de 16 ans, demeurant rue Fourcroy cour Millescamps, s'est blessé au pied droit en tombant.

Le docteur Rousseau a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Monbel, fabricant de caisses, rue du Grand-Chemin, 30.

Deberghe Alphonse, menuisier, âgé de 25 ans, demeurant rue de l'Epeule, a eu deux doigts de la main droite contusionnés à une scie circulaire.

Le docteur Picquet a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

Théâtres et Concerts

Concerts publics. — Voici le tableau de l'ordre dans lequel les sociétés instrumentales exécuteront le dimanche, au Jardin de Barbieux de 4 à 7 heures du soir, et le jeudi, place de la Liberté, de 8 h. 1/2 à 10 heures du soir :

Dimanche 20 et jeudi 17 mai, la Grande Harmonie ; Dimanche 27 et jeudi 24 mai, la fanfare Delattre ; Dimanche 3 et jeudi 31 mai, la Concordia ; jeudi 7 juin, l'Association symphonique ; Dimanche 10 et jeudi 14 juin, la fanfare de Beaurepaire ; Dimanche 17 et jeudi 21 juin, la fanfare « La Paix » ; Dimanche 24 et jeudi 28 juin, la Grande Harmonie ; Dimanche 1er et jeudi 5 juillet, la fanfare Delattre.

Dimanche 8 et jeudi 12 juillet, la Concordia, dimanche 15 et jeudi 19 juillet, la fanfare de Beaurepaire, dimanche 22 et jeudi 26 juillet, la fanfare La Paix, dimanche 29 juillet et jeudi 2 août, la Grande Harmonie, jeudi 9 août, l'Association symphonique, dimanche 12 et jeudi 16 août, la fanfare Delattre, dimanche 19 et jeudi 23 août la Concordia, dimanche 26 et jeudi 30 août, la fanfare de Beaurepaire, jeudi 6 septembre, l'Union des trompettes, dimanche 9 et jeudi 13 septembre, la fanfare La Paix, dimanche 16 septembre, l'Union des Trompettes.

Voici le programme du concert qui sera donné dimanche prochain à Barbieux, par la Grande Harmonie :

Allegro militaire, XXX. — Ouverture de Patrie, Bizet. — Ballet égyptien (1, 2, 3, 4) Luigini. — Phaéton, de St-Saëns. — Intermezzo de Cavalleria Rusticana, de Mascagni. — Thaïs, de Massenet.

Voilà un programme vraiment artistique qui réjouira les nombreux artistes que compte notre ville.

PARTI OUVRIER

Section Roubaisienne

AVIS AUX PORTEURS DE BULLETINS

Le Parti, par suite de la modicité de ses ressources fait appel au concours de tous les camarades dévoués, pour porter des bulletins GRATUITEMENT dimanche prochain, dans le canton Ouest, (Epeule).

Une réunion spéciale pour les porteurs de bulletins, aura lieu vendredi soir à 8 h. 1/2, estaminet A. Mansart, rue de l'Epeule, 77.

POUR LA PROPAGANDE : Le secrétaire du Parti a reçu du citoyen Wattremez, la somme de 4 fr. 10, produit d'une quête entre imprimeurs.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 10 mai 1900

NAISSANCES. — Germaine Crommelynck, rue Jean-Bart, cour Vanneste, 5. — Raymond Lautour, rue du Tilleul, 140. — André Senelle, rue de Croix, 40. — Marguerite Vandenberghe, rue de la Makellerie, 9. — Maria Cauterman, rue Lacroix, 140. — Germaine Bélanger, rue Paul Bert, 34. — Léonie Delbec, rue de la Perche, 54.

DÉCÈS. — Antoinette Vandenhende, 4 mois, rue Pierre Motte, 12. — Blondine Delcu, 83 ans, rue de Wasquehal, 9?. — Jérôme Delatleur, 1 mois, rue du Tilleul, 1??. — Florentine Lecomte, 31 ans, boulevard de la République, 5. — Charles Clayes, 60 ans, rue Blanchemaille.

TOURCOING

Imprudence de gamin. — Hier, vers cinq heures de l'après-midi, un jeune garçon de 9 ans, Florent Charles, demeurant rue de Renaux, s'amusait à escalader le garde-fou de la passerelle du Tilleul, situé au-dessus de la ligne du chemin de fer, lorsque par suite d'un faux mouvement, il fut précipité d'une hauteur de quatre mètres environ, dans les rues.

Relevé aussitôt par un témoin de sa chute, l'enfant fut reconduit à son domicile, où on constata qu'il ne portait que des contusions sans gravité.

Extrait de jugement. — Le nommé Delannoy Ladislas, âgé de 39 ans, né à Tourcoing, journalier, sans domicile fixe, a été mis hier en état d'arrestation en vertu d'un extrait de jugement, le condamnant à 1 mois de prison pour ivresse en nouvelle récidive correctionnelle.

Delannoy sera conduit aujourd'hui à Lille.

La fraude. — Les douaniers de la brigade du Risquons-tout, ont arrêté hier matin, près des maisons Liagre, à environ 500 mètres de la frontière, le nommé Demeulemeester Henri, âgé de 17 ans, demeurant rue du Halot, qui était porteur de 5 à 6 kilogrammes d'allumettes.

Le prisonnier a été remis à la gendarmerie qui le conduira ce matin à la maison d'arrêt de Lille.

Ouvrière grièvement blessée. — Une soigneuse, de la filature Brutin frères, rue de l'Epine, Mlle Delplanque Victoria, âgée de 18 ans, demeurant rue de Menin, s'est fait prendre l'auricula droit dans les engrenages d'un métier.

M. le docteur Playoust, qui lui a prodigué les premiers soins, a déclaré nécessaire l'amputation des deux premières phalanges du dit doigt.

L'incapacité de travail que subira Delplanque Victoria sera d'au moins six semaines.

Partie de boule. — M. Jules Ladsous, cabaretier à la Belle-Vue, au Chêne Houpline, Croix-Rouge, informe les amateurs, qu'il donnera un grand jeu de boules à la platine le dimanche 13 mai 1900, 320 fr. de prix en espèces.

La mise sera de 0,50 c. On pourra prendre cinq mises.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 10 mai 1900

NAISSANCES. — Claire Moreau, rue Cuvier, 14. — Jeanne Delannoy, rue des Flandres, 66. — Clotilde Cousin, boulevard Gambetta. — Jeanne Lonquety, rue du Point Central, 16. — Albertine Dumortier, rue Houchart. — René Lepers, rue de l'Industrie, 7. — Camille Delnatte, rue du Congo, 153. — Elisa Duthoit, rue Colbert.

DÉCÈS. — Emile Odins, 27 ans, quai des Mariniers, 14. — Albert Decock, 1 an, rue des Champs, 10. — Céline Lebrun, 56 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Scrutin de ballottage du 13 Mai

Candidats du Parti Ouvrier Français :

WATTEAU Martial, conseiller sortant ; ROY Adolphe, c. s. ; MAHIEU Louis, c. s. ; DEJAEGHER Edouard, c. s. ; SAUREL Edouard, c. s. ; DESREUX Arthur, c. s. ; DE BEIR Jean, épicier ; PRETON Emile, journalier ; GILOTEAUX Lucien, trieur de laines.

Réunion publique. — Le Parti ouvrier organise pour samedi soir à 8 h. 1/2, une réunion publique et contradictoire qui aura lieu chez Mulliez, estaminet de la Grande Halte, à la Croix Blanche.

Ordre du jour : le scrutin de ballottage dans la 2e section.

Un toupet de... sacristain. — Si on veut en voir un colossal, il n'y a qu'à lire la *Croix du Nord*. C'est quelque chose, positivement, d'époilant.

En effet, le gaga qui a écrit que les socialistes sont encore tout « ahuris » de leur victoire de dimanche dernier, n'a pas vu les binettes de ses amis. S'il ne s'était pas mis de la m... outarde sur les yeux, il en aurait pu contempler, des têtes d'ahuris. Ah ! vraiment, les candidats de l'U. S. et P. n'en reviennent pas.

Les malheureux blackboulés avaient tant cru aux promesses et encouragements de leur entourage qu'il se sont aveuglément lancés dans l'arène. Ils n'avaient pas compté que le matador électoral les estoquerait si galamment, comme demain prochain il fera de même mordre la poussière aux candidats des opportunistes alliés aux jésuites qui tenteront l'aventure dans la 2e section au Créchet.

Et la *Croix du Nord* ajoute : « Il reste à » savoir si les ouvriers du Créchet imiteront » l'exemple qui leur a été donné le 6 mai » par des hommes sans cœur et sans conviction. »

Cette aménité s'adresse aux électeurs des 1re et 3me sections.

Ce n'est plus du toupet qu'on a, à la *Croix du Nord*, c'est une vraie tête de loup, une crinière même.

Il nous paraît, à nous, que des hommes *sans cœur et sans conviction* sont les calottins de la *Croix*, qui patronne dans leur torchon un *franc-maçon de Lille et un huguenot à Croix*.

Et ce n'est un mystère pour personne qu'on a la conscience très élastique chez les porte-soutanes et leurs amis.

Les martyrs du Créchet. — Les gros bonnets cléricaux de l'U. S. et P., ont enjoint à leurs neufs sous-ordres qui ont déjà combattu le 6 mai dans la 2e section, de marcher de nouveau pour se faire ratiboiser.

Dociles et muets, les subordonnés obéissent et dimanche prochain ils affrontent la lutte électorale.

Il a bien fallu obéir ! quelques-uns, dont l'amman de gros commerçant que le quartier a nommé justement l'écraseur des petits marchands ne voulaient plus rien savoir, comme on dit ; attelés de force à la carriole vermoulue que conduisent les maîtres de l'U. S. et P., ils ont, le 6 mai au soir, rué dans les brancards et ont continué de ruer deux jours durant.

Mais à l'U. S. E. P. on sait mater les plus rétifs et, cinglé par le fouet qui leur cingla la peau, l'attelage à neuf partira dimanche matin, pour dimanche soir verser le véhicule de l'U. S. E. P. dans les fossés de l'outil. Ce sera bien fini cette fois avec cette peu ragoûtante personne qu'est l'Union sociale et patriotique.

La preuve que les neuf candidats marchent bien par ordre, c'est la déclaration de De eporte qui dit être *enchargé* (??) pour se prendre aux cheveux avec Florimond au sujet du Bureau de Bienfaisance. Comment diable fera t-il avec sa bille de billard ? portera-t-il perruque ? Il n'y a pas à dire, ça laisse les gens rêveurs.

Une réflexion vient à l'esprit de tout le monde : si les neufs candidats étaient, par hasard, choisis par les électeurs de la 2e section que feraient-ils au Conseil municipal puisque déjà les ultra tondus parlent démoli-nage par la tignasse.

Bien de bon assurément et la 2e section s'en ressentirait certainement.

Aussi pour éviter de voir les affaires communales enrayées grâce à neuf brouillons qui prendraient leur mot d'ordre aux complices des jésuites et des assomptionnistes, les électeurs républicains du créchet désigneront comme leurs mandataires au Conseil municipal les neufs citoyens présentés par le Parti ouvrier.

Et ils auront joliment raison car rien n'est plus mauvais pour un quartier que d'avoir des représentants cherchant systématiquement à semer la zizanie dans un Conseil municipal.

On en sera quitte, pour dédommager les pauvres diables sacrifiés par l'U. S. et P., à leur mettre sur le dos les chemises soufrées des martyrs de l'Inquisition. Déjà une malheureuse emmène tire l'aiguille du matin au soir pour les confectionner.

Et voyez donc s'ils ne seront pas mieux servis que leurs collègues des 1re et 3e sections qui ont dû se contenter de simples vestes, des vestes de rien de tout ? les vestes du Père Tobie quoi ! !

FLERS. — Scrutin de ballottage. — (Section du Breucq). — **Candidats de l'Union républicaine-socialiste.** — FREMAUX Emile mécanicien ; CONSTANT Auguste, apprêteur ; BONTE Jean-Baptiste, membre du Bureau de bienfaisance ; RASSENEUR Louis, journalier ; DUTHILLEUL Augustin, maraîcher ; LAURIDANT Désiré, apprêteur ; BONTE Charles, débourreur ; FLIPEAUX Paul, journalier.

WASQUEHAL. — Vol audacieux. — M. Jules Courrier, rentier, qui habite dans une dépendance de son ancienne ferme, a été victime d'un vol audacieux.

Pendant son absence, un voleur qui, sans aucun doute, connaissait parfaitement la maison, s'est introduit dans l'habitation et a dérobé dans un coffre une somme de 4,500 francs en argent, or et billets. Il est sorti sans laisser aucune trace et sans être remarqué par les voisins.

MARCQ-EN-BARŒUL (Hameau du Pont). — **Réunion publique.** — Samedi 12 mai, à 8 heures du soir, estaminet du « Nouveau-Monde », tenu par le citoyen V. Legrand, rue de Marquette, réunion publique et contradictoire sous la présidence du citoyen Delphin-Dumortier, conseiller municipal de Tourcoing avec le concours du citoyen Ragheboom, conseiller d'arrondissement.

Accident de travail. — Un ouvrier, Lemaire Léon, âgé de 23 ans, travaillait pour le compte de M. Thieffry, son patron, à l'usine de MM. Lesaffre à Marcq. Tout à coup il se fractura le genou.

Le docteur Masson prescrivit un repos de plusieurs jours.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A ROUBAIX

Les fileurs de chez Mulliez frères ont repris hier à midi le travail aux conditions demandées, c'est-à-dire avec les 4 0/0 accordés dans toutes les filatures.

Les rattacheurs n'ayant pas obtenu de satisfaction, c'est à dire un salaire fixe de 20 francs par semaine ; à l'unanimité des 22 rattacheurs présents à la réunion qui s'est tenue à la « Paix », hier à 2 heures 1/2, ces ouvriers ont décidé de continuer la grève.

Le différend qui subsiste entre les patrons et les ouvriers rattacheurs consiste en une somme de 0,20 centimes par semaine, c'est-à-dire que les patrons offrent 19 fr. 80 c. alors que les ouvriers réclament le salaire fixe de 20 fr. par semaine, et qu'il y a de la part des patrons un mauvais vouloir qu'il leur serait difficile d'excuser.

Il est d'abord un fait avéré c'est que MM. Mulliez ne prétendent pas céder même en reconnaissant justes les revendications de leurs ouvriers.

Avant la loi de 11 heures les ouvriers rattacheurs touchaient 20 fr. 50 par semaine pour 72 heures de travail.

En se contentant de 20 francs par semaine pour 66 heures, les ouvriers, à notre avis, se montrent plus que raisonnables, c'est-à-dire très conciliants.

Probablement que devant l'attitude énergique de leurs ouvriers, MM. Mulliez les remplaceront accordant de préférence le salaire réclamé aux nouveaux rattacheurs qu'ils auront embauchés, belges pour la plupart, comme on le fait chez Motte et dans d'autres usines patriotes.

— Chez Dillies-Catteau, la situation reste toujours la même.

La grève de l'apprêt Richardson est terminée, les ouvriers ont repris le travail, après avoir obtenu 2 centimes d'augmentation par heure.

— Chez Dubar-Toulemonde, la grève est terminée ; les ouvriers ont cédé et repris le travail aux anciennes conditions.

A TOURCOING

L'affiche suivante a été apposée sur les murs de la ville de Tourcoing :

Grève des ouvriers de filature

AVIS

Messieurs les ouvriers fileurs et rattacheurs des filatures en grève, sont informés que, pour répondre au désir exprimé par leurs délégués, il sera procédé demain **vendredi**, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, sans interruption, dans la salle du Conseil municipal (1er étage de l'Hôtel de Ville), à un vote secret, auquel pourront participer tous les ouvriers dont les noms figurent sur les listes qui ont été déposées à la mairie.

Il sera remis à chaque votant deux bulletins portant les mentions :

Pour la reprise du travail
Pour la continuation de la grève

Le bureau sera tenu par les délégués des grévistes.

Tourcoing, le 10 mai 1900.
Le Maire, G. DRON.

REPRISE DU TRAVAIL

Les ouvriers des usines Sion, Duvilliers frères, Duvilliers Wattine, ont repris le travail aux anciennes conditions.

A la suite d'une rixe provoquée par un ouvrier étranger aux grèves, 3 agents de police ont été, mercredi, vers midi, l'objet d'une agression.

Nous conseillons aux grévistes de ne pas tolérer dans leurs rangs, s'ils manifestent de ces individus étrangers qui ne se joignent à eux que pour provoquer des bagarres.

Ils ont su conserver jusqu'à présent la sympathie Tourquennoise et il ne faut pas qu'ils la perdent, du fait de l'intrusion parmi eux de ces provocateurs du désordre.

A LILLE

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES FILATURES DE COTON

Manœuvres Bourgeoises

L'*Echo* du mensonge annonçait, hier soir, la reprise du travail à la Cotonnière lilloise, à Canteleu.

Nous n'ignorons pas dans quel but cette manœuvre a été faite. En effet, dans le courant de la journée, les délégués de la maison Delobarre s'étaient présentés pour demander au patron s'il n'y avait rien de nouveau. Celui-ci leur déclara que les ouvriers de chez Crépy avait repris le travail, et leur montra même une lettre. Indifférents, les ouvriers n'ont pas répondu.

Cette manœuvre a également échoué.

L'*Echo* annonce, en outre, que les ouvrières de la préparation de la maison Crépy, filature au fin, ont repris le travail aux anciennes conditions. Ceci est absolument faux. Ces ouvrières ont eu l'augmentation demandée mais *sous forme de prime*.

Cette tactique des patrons et celle de leur journal ne nous étonnent guère. Ne les a-t-on pas vus un jour protester, parce que nous parlions de leur mauvaise foi !

Jugeons-les un peu selon leurs actes.

Lorsqu'une commission de travail fut chargée, pendant la session législative de 1893, d'examiner les propositions relatives à la réglementation du travail des adultes dans les établissements industriels, M. Thiriez fit cette déclaration :

« Mes ouvriers préfèrent travailler moins et gagner moins. Les familles sont très nombreuses, il n'est pas rare d'en voir qui ont cinq, six, sept et huit enfants : le salaire du père se monte à 3 francs ou quatre francs par jour. »

— Chez M. Thiriez, les pères de famille, seuls, peuvent être fileurs et ceux-ci gagnent au moins 5 francs par jour.

Lorsqu'il s'agit d'augmenter les salaires, les patrons les déclarent déjà très élevés, mais lorsqu'il s'agit de diminuer les heures de travail, les salaires suivent la même dégression.

Dans le rapport de la commission susnommée, nous lisons ensuite au moment de l'audition du Comité linier, représenté par MM. Faucheur, Gavelle, Le Blan :

« Notre production dépend uniquement du nombre des heures de travail ; les métiers à filer tournent au maximum de vitesse. Réduire la journée de deux heures, c'est diminuer la production de deux douzièmes. »

Et ces Messieurs prétendent aujourd'hui, qu'avec un peu plus d'activité, les ouvriers arriveraient à faire la même production en 11 heures qu'en douze.

Où est le bon sens ? où est la bonne foi !

Mais allez leur parler de bon sens. Allez leur dire qu'un travail manuel trop prolongé ruine non seulement la santé du travailleur, mais encore, en l'empêchant de cultiver son intelligence, porte atteinte à sa dignité d'homme.

Allez leur demander une augmentation de salaire pour compenser la diminution d'un douzième, les uns vous répondront que la concurrence intérieure et extérieure ne le leur permet pas ; les autres, comme M. Delebarre, diront : « Nous gardons le principe des bas salaires. Nous pouvons vous donner satisfaction, mais si nous vous accordons le 12me que vous demandez puisque la diminution est progressive dans deux et quatre ans nous serons encore obligés de vous augmenter.

Le seul principe des patrons se résume donc en ceci : Salaire de famine et travail d'esclave.

La réunion de la Maison du Peuple

La réunion a eu lieu à trois heures. Après le compte rendu des mandats, les délégués ont discuté la marche à suivre pour vaincre la résistance obstinée des patrons.

La grève à outrance a été de nouveau votée.

Dans les autres filatures

Dans toutes les filatures de coton, la grève continue.

Pas un seul gréviste ne s'est départi de son calme habituel.

Une première somme de quatre mille francs a été distribuée aux grévistes et la Chambre syndicale a de son coté payé à chaque syndiqué, la somme de 1,50 par jour.

Nouvelle victoire

A la retorderie Wallaert, comme nous l'avions déjà dit, les ouvriers et ouvrières ont obtenu une rattacheuse en plus. Dans une entrevue qui a eu lieu dans la matinée, les patrons ont consenti à accorder aux ouvriers un supplément jusqu'à l'arrivée des autres ouvrières.

Chez Courmont

Les délégués se sont rendus dans la matinée pour réclamer la caisse des amendes. Les patrons la leur ont encore refusée. Les délégués sont décidés à attaquer la maison Courmont devant le conseil des prud'hommes.

Mœurs patronales

Il paraîtrait que M. Lorthiois aurait déclaré à ses ouvriers que la journée de samedi prochain servirait à faire une manifestation. Tous partiront de l'usine « munis de deux pièces de cent sous dans la poche », plus leur journée payée. En tête du cortège, marchera le porte-drapeau (on ne nous a pas dit la couleur du drapeau !) La manifestation se rendra, paraît-il, à la Scala à 5 h. et demie.

Réunion dans les sections de quartier aujourd'hui matin, à 9 heures.

Réunion générale, à la Maison du Peuple, à 3 heures de l'après midi.

Souscription

La Chambre syndicale des Tabacs a fait parvenir au Comité de la grève la somme de *cent francs* pour les fileurs en grève	100 fr. 00
Quête faite par le citoyen Bergot	2 fr. 15
Quête faite par le citoyen De oon, à la *Table Ronde*	2 fr. 76
Les camarades de la maison Fontaine à leurs frères de misère	93 fr. 00

A. INGHELS.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Le procès de l' « Impartial » devant la Cour de Douai. — Condamnation du Père Hippolyte

Nos lecteurs se rappellent que le Tribunal correctionnel de Douai avait rendu le 21 mars, un jugement condamnant M. Lepez, député, directeur de l'*Impartial* et M. F. Marlière, gérant du journal à 25 francs d'amende chacun et solidairement à 100 francs de dommages-intérêts envers le père Hippolyte, assomptionniste.

La Cour de Douai, sur appel interjeté, après avoir entendu la plaidoirie de Me Maxime Lecomte et les conclusions de M. l'avocat général Bertrand, a acquitté purement et simplement MM. Lepez et Marlière, et condamné le P. Hippolyte aux dépens.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 10 mai

L'accident de la place Philippe-le-Bon. — Nous avons annoncé en son temps l'acquittement dont a bénéficié Joseph Agasse, 34 ans, laitier à Lille, du chef de vol de la voiture appartenant à M. Déprez, que le 2 avril dans un accès d'ivresse il avait emmené au galop de la rue Charles-de-Muyssart à la place Philippe-le-Bon où il avait écrasé la petite Adèle Mangez qui sortait de l'école.

Cette pauvre petite a été très longtemps en danger de mort.

Pour coups et blessures par imprudence Agasse est condamné à 8 jours avec sursis et 50 francs d'amende.

Outrage public à la pudeur. — Charles Duvivier, 21 ans, frappeur, et Gustave Eroulez, 20 ans sont ces deux gredins qui, comme nous l'avons raconté ayant rencontré près de la porte de Tournai, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 1 heure, la fille Marie Turpin avec son amant Bonbeke ont rossé celui-ci puis ont entraîné la fille dans les fortifications et se sont livrés successivement sur elle aux derniers outrages.

Ces deux ignobles vauriens sont condamnés à 8 mois de prison.

Vol à l'abattoir de Tourcoing. — Emile Six, 19 ans, emballeur, a été surpris le 2 avril au moment où il venait de voler 3 moutons. Les notes sont déplorables et le tribunal le condamne à 6 mois de prison.

Affaires diverses. — Charles Micennetz, 20 ans, journalier à Emmerin pour violation de sépulture, 2 mois avec sursis et 50 francs.

Jeanne Leclercq, 15 ans étirageuse à Lille, pour vol, 1 mois avec sursis.

Pour coups réciproques, Joseph Hanno, 28 ans, journalier à Bondues, 50 fr. par défaut ; sa femme, Henriette Debusieu, même peine ; Céline Dhondt, cabaretière à Mouvaux, 50 fr.

— Pour coups, Jean Staelens, 37 ans, mécanicien à Tourcoing, 1 mois, sursis, et Ernest Cassel, 28 ans, manœuvre de maçon, 8 jours. — Maria Duburcq, femme Jacob, 28 ans, couturière à Lille, pour vol, 21 jours. — Arthur Pottier, 17 ans, journalier à Lille, et Edmond Mas, pour vol, 3 mois et 1 jour.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Contraventions à la police des chemins de fer.

— Joseph Lausserre, ?? ans, cabaretier à Roubaix, est condamné à ? francs pour avoir refusé de payer le supplément qu'on lui réclamait pour un voyage de Lille à Valenciennes en passant par Douai au lieu d'Orchies.

— Modeste Froland, ? ans, mineur à Lourches, titulaire de condamnation, a voyagé sans billet de Montigny à Douai.

Il a payé mais a d'abord refusé de s'exécuter.

?0 francs d'amende.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE ROUBAIX

Audience du 10 Mai 1900

L'audience est ouverte à neuf heures sous la présidence de M. Petit, président, assisté de M. Lecomte, commissaire de police, représentant le ministère public.

M. Petit exprime à M. Lecomte la satisfaction du tribunal de le voir reprendre les fonctions de ministère public, qu'il a dit été obligé d'abandonner par suite d'une grave et longue maladie, il le félicite d'être maintenant complètement hors de danger.

M. Lecomte, ému de cette marque de sympathique intérêt remercie en quelques mots dans lesquels il exprime sa profonde reconnaissance.

On passe ensuite à l'examen des différentes affaires inscrites au rôle.

— Esquenet, fabricant d'empeignes de chaussures, est poursuivi pour avoir fait travailler cinq ouvrières pendant le temps consacré au repos. Le tribunal le condamne à 5 amendes de ? francs.

— P... Alphonsine pour avoir occupé une servante non munie de certificats, est condamnée à ? fr. d'amende.

— Engelberghe Emma s'est engagée dans un estaminet sans certificat de bonne vie et mœurs. Coût : 2 fr. d'amende.

A suivre

SANG-ESTOMAC
GUÉRISON DE LA GOUTTE
Docteur *BOLE*, licencié ès science
Grande-Rue, 83, ROUBAIX
(face rue du Collège)
Tous les jours de 1 heure à 3 heures
Sauf le Lundi

BULLETIN COMMERCIAL

MARCHÉS DE PARIS

Bourse commerciale du 10 mai

ALCOOLS	10	9
Cour.	3? 50	3? 50
Proch.	?7 ?0	3? ?0
4 mai	37 25	37 25
4 der.	3? ??	3? 75
BLÉS		
Cour.	[illegible]	19 75
Proch.	19 ?5	1? 9?
M.-J.	20 40	2? ?5
4 mai	2? ?0	21 50
4 der.	00 00	00 00
SEIGLES		
Cour.	1? 75	1? 75
Proch.	14 50	14 50
M.-J.	14 50	14 50
4 mai	1? ?5	1? ??
4 der.	00 00	00 00

AVOINES	10	9
Cour.	17 50	17 50
Proch.	1? ?0	17 50
M.-J.	17 50	17 50
4 mai	1? 25	15 30
4 der.	00 00	00 00
LIN		
Cour.	7? 0?	73 00
Proch.	75 25	77 25
4 mai	77 ?5	7? 75
4 der.	?? 75	6? 25
COLZA		
Cour.	6? 50	6? 75
Proch.	?5 ?0	65 50
4 mai	65 75	65 50
4 der.	?5 50	6? ??

FARINES	10	9
Cour.	25 ?5	25 ??
Proch.	26 25	26 50
M.-J.	2? 7?	2? ??
4 mai	27 8?	28 ??
4 der.	00 ?0	00 00
Corb.	?3 5?	
SUCRES		
Cour.	?1 2?	31 25
Proch.	?0 0?	31 37
M.-J.	31 37	?1 75
4 mai	0? 00	00 ??
4 oct.	2? ?2	23 ??
Roux 3	25 a	3? ??
Raf.	10? ?0	a 105
Cris.	00 a.	

Le Gérant, Jean PIOTEIX.

Lille. — Imprimerie de l'Egalité, 93, Rue de Fives, 93